

CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AUX PRÉSIDENTS DE LIGUES

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020

17h30

Membres présents	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BUNJET Jean-Michel, BUSSIERE Anne, CHABANNES Emmanuel, CORDIER Yves, COURPRON Alain, DIZIER Séverine, EXBRAYAT Michel, FRIZZA Dominique, GEFFROY Christine, GODEL Pascal, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, GROSSETETE Jean Marc, LEGRAND Christophe, LENORMANT Anne Cécile, LESCURE Philippe, MANTELLI Thomas, MARET Bénédicte, MEYER Bertrand, MONSERAT Michelle, OREGGIA Gérard, SAEZ Eric, SERRANO Didier, SIMON Hervé, VIDIL Andrée.
Invités en tant que Président.e de Ligue	DINANE Félix (LR Guadeloupe), DUCHATEAU Olivier (LR Hauts de France), DUTHILLEUL Jean Paul (LR Grand Est), FOUCAUD Thierry (représentant de la ligue Pays de la Loire), GAUTHIER Jean Jacques (LR Nouvelle Aquitaine), LOUISE Axel (LR Réunion), MAIRE Denis (LR Bourgogne Franche Comté), MOUSSEL René (LR Normandie), POMPIERE Pascale (représentante de la ligue Martinique), PORCHER Patrick (LR Centre Val de Loire)
Invités à titre consultatif	ERAUD Alec, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard
Absents/ excusés	DUPONT Anne Charlotte, LAPARADE Jacques, MEUNIER Eric (LR Nouvelle Calédonie), PY Alexandre, SOIN Patrick

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- 2.3.1.3.3. *Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- 2.3.1.3.4. *Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- 2.3.1.2.5. *Les fonctions des administrateurs prennent fin :*
(...)
 - *Par anticipation de manière individuelle :*
(...)
Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;
Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..
Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. Il confie la parole à Pierre BIGOT, Secrétaire Général.

1 Décisions à prendre	2
1.1 Proposition de modification de la Réglementation Sportive 2021	2
1.2 Proposition de modification des statuts types des Comités Départementaux	3
1.3 Calendrier statutaire du 1er trimestre 2021	3
1.4 Projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale électorale	3
2 Points d'informations / Questions diverses	4
2.1 Programme de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2020	4
2.2 Pré-bilan de la campagne de rentrée présenté par Comquest	4
2.3 Couverture communication (Weekend des 5 et 6 septembre)	6
2.4 Fonctionnement du fond de soutien aux clubs et organisateurs	7
2.5 Élections fédérales : modèle de liste et formulaire de dépôt des listes candidates.	8
2.6 Questions diverses	9

1 Décisions à prendre

1.1 Proposition de modification de la Réglementation Sportive 2021

La proposition de modification de la Réglementation Sportive est détaillée ci-dessous (en bleu, les modifications liées à des décisions de Conseil d'Administration ou d'Assemblée Générale / en noir, de nouvelles propositions) :

Ajout :

- Annexes : Tableau des distances officielles : ajout de la distance XXS

Modifications :

- Point 1.7.3 : Modifications des droits de mutation (suite à la validation des coûts 2021 par l'AG)
- Point 1.7.4. : Modifications des droits de formation (suite à la validation des coûts 2021 par l'AG)
- Point 4.5 : La zone de pénalité doit être placée avant que le concurrent accède à son emplacement
- Point 6.2 : Modification de forme
- Point 6.3 : Modification de forme

- Point 6.4.2. : Ajout de la distance XXS dans les tableaux relatifs à la température de l'eau
- Point 6.5.2. : L'utilisation des tandems est interdite, sauf pour les déficients visuels et leurs guides.
- Point 7.1 : Les membres d'une équipe doivent se présenter à l'aire de transition en même temps.
- Point 7.2 : Les membres du duo doivent se présenter à l'aire de transition en même temps.
- Point 7.7 : Les courses en binôme sont également autorisées pour la distance XXS
- Point 9 : Les demandes de dérogations ne peuvent concerner que les règles des courses. Aucune demande de dérogation ne peut être formulée en ce qui concerne la sécurité des concurrents.

Le Conseil d'Administration a validé à l'unanimité les modifications présentées.

1.2 Proposition de modification des statuts types des Comités Départementaux

Suite à une demande au secrétaire général lors de l'AG du 25 juillet 2020 relative à la mise à jour des statuts des comités départementaux, une proposition de statuts est soumise au Conseil d'Administration.

Il s'agit d'une déclinaison des statuts types des Ligues dans leur généralité, à quelques exceptions près (maintien du scrutin plurinominal, pas d'obligation de faire appel à un expert comptable, pas de représentation minimum par sexe, pas de commission électorale, pas de possibilité de demander une cotisation aux clubs du département).

Suite à la proposition de modifications des statuts en séance de plusieurs membres du conseil d'administration, le secrétaire général et le président proposent la constitution d'un groupe de travail. Toute personne désirant faire partie de ce groupe de travail doit en informer Alec ERAUD, responsable juridique. Le projet de modification des statuts types de Comités Départementaux est donc reporté.

1.3 Calendrier statutaire du 1er trimestre 2021

Les premières réunions statutaires de l'année ont été arrêtées par le BE et proposées au CA afin que les salles nécessaires soient réservées :

- 17 mars 2021 : BE téléphone arrêté de principe des comptes
- 27 mars 2021 : Conseil d'Administration - Noisy le Grand
- 17 avril 2021 : Assemblée Générale - Valence

Le Conseil d'Administration a validé à l'unanimité le calendrier statutaire du 1er trimestre 2021.

1.4 Projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale élective

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale élective qui se déroulera le 12 décembre 2020 à la Maison du Handball (Créteil).

- 14h00 - 14h15 **Ouverture par le Président Philippe Lescure**

- 14h15 - 14h30 **Introduction, explications du système de vote**
- 14h30 - 14h35 **Annonce du Quorum**
- 14h35 - 15h00 **Élections et annonce du Président et du nouveau CA**
- 15h00 - 15h15 **Parole au nouveau Président élu**
- 15h15 - 15h30 **Clôture par le Président Philippe Lescure**

Philippe LESCURE, Président, ajoute que les statuts et le règlement intérieur de la Fédération n'autorisent pas qu'il y ait une présentation des candidats le jour de l'élection. Toutefois, il aimerait que ce soit l'assemblée générale qui se prononce sur cette question en séance.

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale Elective ainsi que la proposition de Philippe LESCURE.

2 Points d'informations / Questions diverses

2.1 Programme de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2020

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, présente le programme de la journée de l'assemblée générale élective.

Objet	PRISE EN CHARGE (FÉDÉRALE) DES PARTICIPANTS
Hébergement du vendredi	L'assemblée générale débutant à 14h00, aucun hébergement ne sera pris en charge la veille excepté pour les DOM TOM ou les personnes dont les transports ne permettent pas une arrivée le samedi avant 13h30. <u>Personnes concernées</u> : Représentants de clubs, présidents de ligues, membres du CA actuels et nouveau CA élu, chargés de missions, Présidents de commissions.
Cocktail déjeunatoire	Prise en charge par la F.F.TRI. pour l'ensemble des participants présents <u>Personnes concernées</u> : Représentants de clubs, présidents de ligues, membres du CA, chargés de missions, Présidents de commissions, candidats sur listes élus ou non.
Dîner de Gala	<u>Personnes concernées</u> : Représentants de clubs, présidents de ligues, membres du CA actuels et nouveau CA élu, chargés de missions, Présidents de commissions.
Hébergement du samedi	<u>Personnes concernées</u> : Représentants de clubs, présidents de ligues, membres du CA actuels et nouveau CA élu, chargés de missions, Présidents de commissions.

2.2 Pré-bilan de la campagne de rentrée présenté par Comquest

CAMPAGNE DIGITALE

Agenda

- Elaboration de la stratégie : juin 2020
- Lancement de campagne : 4 août 2020

=> Lettre du Président

Taux d'ouverture newsletter : 59% / Post Facebook : 28,5K personnes touchées



Dispositif

=> Création d'une identité visuelle : **+que jamais, c'est le moment d'être ensemble**

=> Déploiement Réseaux sociaux



Campagnes sponsorisées

- Messages incitatifs à la reprise de licence

Personnes touchées : Facebook : 190K - Instagram : 137,6K

Nombre de likes : Facebook : 5,5K - Instagram 6,4K

- Clips vidéos : teaser de rentrée - film branding Equipe de France

Personnes touchées : 197, K - nombre de vues : 91 K

- Publicités ciblées : Adds Facebook

Personnes touchées Facebook 93K - Instagram 94K

- Post personnalisable de soutien aux clubs (déploiement en cours)

=> Newsletters ciblées

- Déploiement en cours
- Cibles : Enfants - Senior - Master



KIT DE RENTRÉE CLUBS

Agenda

- Elaboration de la stratégie : juin 2020
- Lancement de campagne : 7 août 2020

=> Envoi Newsletter d'annonce de la campagne

Taux d'ouverture newsletter : 40,8%

Kit de rentrée numérique

Composition du kit

- Vidéo promotionnelle, Flyers, affiches en pdf, Annonces jpg réseaux sociaux (couverture facebook, publications...)
- en version générique et personnalisable

Dispositif

=> Mise en place d'un serveur dédié :

- <https://www.fftri-communication.com/rentree2020/>

=> Newsletters dédiées

- Clubs F.F.TRI., découvrez votre kit de rentrée 2020 personnalisable !

Taux d'ouverture = 44,2% - Taux de clics = 9,68%

- Rappel : Clubs F.F.TRI., découvrez votre kit de rentrée 2020 personnalisable !



KIT DE RENTRÉE CLUBS

Kit de rentrée spécial "forums de rentrée"

Méthodologie de travail

=> Travail collaboratif

- Service communication / Groupe de Travail de Cédric Gosse / Agence
- Présentation du dispositif auprès des Ligues Régionales avant finalisation
- Validation du budget par la Commission Financière

Cibles

- 243 Clubs labellisés Ecoles de Triathlon
- 150 clubs choisis par les Ligues Régionales
- Ligues Régionales

Composition du kit

- 1 Roll Up / 4 Affiches Format A3 / 300 flyers format A5 / 200 stickers / 100 bracelets

Dispositif

=> Annonce aux clubs

- Newsletters d'information et de rappel
- confirmation des adresses de livraison

Logistique

=> Envoi des kits par transporteur

- Livraison 1ere semaine de septembre



*Il est vraiment très bien réalisé et nous servira pas plus tard que ce week-end à la fête des sports de Montauban.
Merci pour la qualité de ce travail.*

Fabrice Noyé
Co-Président TCM

2.3 Couverture communication (Weekend des 5 et 6 septembre)

Jacky BAUDRAND, Vice-Président en charge de la communication, du marketing et des relations extérieures, a présenté la communication lors du weekend du 5 et 6 septembre. Lors de ce weekend, se sont déroulées des compétitions internationales et des épreuves nationales.

Compétitions internationales

- Championnat du Monde #Triathlon Elite
- Championnat du monde #Triathlon Relais Mixte

Site internet

- 2 actualités d'annonce
- 2 actualités résultats



Réseaux sociaux

- Facebook : 2 posts d'annonce / 3 posts résultats vidéo
- Twitter : Annonce / Suivi live / résultats
- Instagram : 1 post d'annonce / 3 post résultats / story

Relations presse

- 1 communiqué d'annonce
- 3 communiqués de restitution



Epreuves Nationales

- Grand Prix de Triathlon
- Championnat de France des Clubs de D2 de Triathlon
- Championnat de France individuel de Paratriathlon

Site internet

- 2 actualités d'annonce
- 3 actualités résultats



Réseaux sociaux

- Facebook : 1 post d'annonce / 1 post résultats vidéo / 1 post résultats
- Twitter : Annonce / Suivi live / résultats
- Instagram : 1 post d'annonce / 2 posts résultats / stories

Relations presse

- 1 communiqué d'annonce
- 1 communiqué de restitution



Ressources mobilisées

F.F.TRI. : 2 / Relations presse : 2 / Réseaux sociaux : 3 /
Photographes : 1 + ITU / Prod TV : 5 / Journaliste vidéo : 1

Bilan global Réseaux Sociaux



- + 292 abonnés
- 143K vues sur les vidéos
- 373 750 personnes touchées
- 29 076 utilisateurs engagés
- 11 273 interactions



- + 585 abonnés
- 232,5k personnes touchées
- 13,8k interactions
- 169 stories
- 1 330 436 vues (environ 7,8K vues par story)



- + 144 abonnés
- 79 tweets au total
- 4,3K visites du profil
- 575 retweets
- 2,3K likes

TOP 3 publications globales



58K vues,
3,4K likes,
100 commentaires,
287 partages



42K vues,
1,2K likes,
27 commentaires,
187 partages



20K vues,
1,1K likes,
20 commentaires,
68 partages



2.4 Fonctionnement du fond de soutien aux clubs et organisateurs

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Fédérale du 25 juillet 2020 a validé la mise en place d'une enveloppe financière de 100.000 euros destinée :

- à soutenir la communication des clubs en vue de la rentrée de septembre : kit "rentrée triathlon" + actions spécifiques ciblées à destination des clubs labellisés "Ecole de Triathlon" (60.000 euros)
- **à alimenter à hauteur de 40.000 euros un fonds de soutien pour les clubs et les organisateurs confrontés à de fortes difficultés financières liées à cette crise sanitaire.**

Pour solliciter une aide, les structures en difficultés devront répondre au questionnaire suivant (Type de structure, Ancienneté d'affiliation, Difficultés rencontrées, Quantification de vos besoins, Destination de l'aide, Montant de vos fonds propres, Aide financière de la ligue) et joindre leurs comptes clos **au plus tard le 15 novembre 2020** :

<https://forms.gle/zVE18NpbKLiv3b82A>

A partir du 16 novembre, le groupe de travail chargé initialement de proposer des pistes permettant de relancer l'activité des clubs et des organisateurs, complété du Président de la Commission Nationale Financière, des étudiera l'ensemble des demandes déposées et proposera au Bureau Exécutif la répartition des aides à verser

Détail de la composition du groupe missionné par le BE :

- Bruno DAMIENS
- Joelle DESMET

- Guillaume FRITSCH
- Jean-Jacques GAUTHIER
- Cédric GOSSE
- Agnès LEHAIR
- Laurent MASSIAS
- Loïc MENTRE
- Gérard OREGGIA
- Andrée VIDIL
- Camille VARCIN
- Alain COURPRON, président de la Commission Nationale Financière

2.5 Élections fédérales : modèle de liste et formulaire de dépôt des listes candidates.

L'Assemblée Générale Fédérale du **12 décembre 2020** est une **Assemblée Générale élective**. Les représentants des clubs élus lors des Assemblées Générales des Ligues Régionales éliront le nouveau Conseil d'Administration Fédéral qui prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 2021.

Il s'agira pour la première fois de l'histoire de la fédération d'une élection **au scrutin de listes**.

Les listes candidates doivent être, sous peine d'irrecevabilité, envoyées au plus tard 45 jours francs avant l'Assemblée Générale de la Fédération, **c'est-à-dire au plus tard le MARDI 27 OCTOBRE 2020**.

Ces candidatures sont adressées par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste fait foi, au siège de la F.F.TRI. ou par l'intermédiaire du dispositif de saisine par voie électronique accessible via le lien <https://forms.gle/9CfZuP8bQRVFvZfb9>.

Pour être recevable, chaque liste doit impérativement :

- être signée par le candidat se présentant en tête de liste ;
- être accompagnée de la présentation d'une profession de foi expliquant les motivations de la candidature de l'ensemble de la liste ;
- être complète et comporter 32 noms de personnes éligibles au regard de l'alinéa 2.3.1.2.6 et ne faisant pas acte de candidature sur une autre liste dont :
 - un candidat au poste de Président, placé en tête de liste,
 - un candidat médecin, figurant dans les 16 premières positions,
 - un nombre respectif de candidats et de candidates respectant la représentation minimale de chaque sexe fixée à l'alinéa 2.3.1.2.2. Cette proportion doit être respectée dans les 16 premières positions.

La personne tête de liste doit s'assurer que les personnes affichées sur sa liste lui ont expressément donné leur accord pour y figurer.

Un **modèle de liste** à compléter (format Excel) est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://colibris.link/MODELE-LISTE>

2.6 Questions diverses

Bénédict MARET a posé une question en amont du CA par écrit.

“la composition de commission de 3 membres constituées en cas de saisine pour dénoncer des violences sexuelles, a -t-elle été modifiée comme cela a été demandée lors de la présentation de Dominique Sagary. En effet, nous étions plusieurs à souhaiter qu'une femme soit intégrée à cette commission.”

Alec ERAUD a répondu que la proposition initiale, qui était de mettre un place un comité restreint afin qu'il puisse prendre des mesures conservatoires à l'encontre de personnes mises en cause dans des affaires de violences sexuelles, n'a pas été retenue par le Ministère lors de la validation des modifications statutaires. En effet, il a été rappelé à la Fédération que les mesures conservatoires à l'encontre des licenciés étaient du pouvoir disciplinaire et donc du pouvoir du Président de la Commission de discipline. Par ailleurs, en ce qui concerne le groupe de travail au sujet du plan d'action relatif à la prévention des violences sexuelles, sa composition a été élargie et accueille dorénavant Carole PÉON, conseillère technique nationale.

Bénédict MARET souhaitait informer les membres du CA et présidents de ligues qu'il n'y aura pas de colloque national des référent.e.s mixité, conformément à la décision du BE fédéral. Toutefois, les présidents de ligue dont les référent.e.s mixité avaient l'intention de faire un regroupement de leur réseau d'ici la fin de l'année dans le respect des règles sanitaires, bien sûr, pourront les maintenir; cette décision leur appartient. Une participation financière, issue des subventions du ministère dans la dotation de la DTN, pourra être attribuée sur justificatifs, et répartie en fonction des projets proposés par le groupe de travail mixité composé de Laurent Massias, Paul-Émile Vernardet et Bénédict Maret. Un courrier sera adressé en ce sens en début de semaine à l'ensemble des présidents de ligue, pour les en informer.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général